



Numéro 66 - 21 novembre 2017

## CTL du 21/11/2017

### COMPTE- RENDU de MANDAT des REPRESENTANTS CGT Finances Publiques du personnel

#### Représentants de l'administration :

M. MORICEAU, M. JOUVE, M. PAILLET, M. RAYMON, Mme GIGUET

#### Représentants des personnels :

**CGT Finances Publiques :** M. HINDERSCHID (T), M. WAY (T), M. TEUILLIERAS (S), M. VEYLET (S)

**SOLIDAIRES Finances Publiques :** M. LAROUSSINIE (T)

Secrétaire : Mme BONNET – secrétaire adjoint : M. HINDERSCHID

M VEYLET (CGT) lit la déclaration liminaire reproduite en fin de compte-rendu.

### **I – Dispositif d'entraide SPF (pour avis en deuxième convocation suite au vote défavorable unanime du 09 novembre 2017):**

M. MORICEAU rappelle que pour lui ce dispositif n'a pas vocation à faire disparaître le SPF d'Aurillac mais bien au contraire à le viabiliser en améliorant les délais de publications qui ont des incidences sur d'autres services notamment le CDIF et les services de recouvrement. Il tient à indiquer qu'il a été le premier à solliciter la Direction générale pour que la bridage nationale de renfort intervienne. Il regrette que cette demande n'est pas été satisfaite. Il précise que ce dispositif sera temporaire et qu'il impliquera 2 SPF de l'Yonne : Auxerre et Sens.

M. WAY (CGT) demande si ce protocole se déclinera sur 6 à 7 mois et à partir de décembre comme il a été annoncé aux représentants du personnel au CTL de l'Yonne aujourd'hui.

M. MORICEAU déclare ne pas détenir d'information sur le sujet, mais précise qu'il n'a pas la main et que c'est effectivement la direction de l'Yonne qui décidera. Le plan d'action reste à établir et sera présenté aux agents du SPFE et lors d'un prochain CTL.

**VOTE : CONTRE à l'unanimité (2 CGT – 1 Solidaires)**

## **II – Questions diverses :**

M. HINDERSCHID (CGT) demande à M. Le Président de répondre à la question posée dans la déclaration liminaire, quelles sont les transformations du réseau que vous envisagez ?

M. MORICEAU rappelle la décision du ministre de fermer la trésorerie de Montsalvy, l'absence de décision concernant Laroquebrou qui ne présage ni de sa fermeture ni de son maintien pour l'instant. Pour l'avenir il estime qu'il est urgent de ne rien envisager, les restructurations futures devant découler du point d'étape du CAP 2022 qui sera connu en mars. Il craint que le cadrage en résultant n'ait aucune mesure avec la fermeture de 2 trésoreries. Pour l'instant la réflexion porterait essentiellement sur le recouvrement dont il existe 3 grands réseaux dans notre pays (DGFIP, douane, URSSAF) et l'organisation de la gestion hospitalière.

M. WAY (CGT) demande si le classement en poste spécifique de l'emploi B à la trésorerie de St-Martin-Valmeroux sera reconduit l'année prochaine suite à l'absence de candidature pour le mouvement de mars 2018.

M. MORICEAU regrette l'absence de candidature et espère une arrivée dans l'année. Si besoin il ne s'interdit pas de demander à nouveau le classement de ce poste. Il tient à préciser que malgré ses difficultés il n'envisage absolument pas de remettre en cause l'existence de cette trésorerie.

M WAY (CGT) se satisfait de la parution de la note départementale sur les frais de déplacements mais tient à revenir sur les points concernant les déplacements à Clermont-Ferrand et Toulouse qui n'ont pas été modifiés, malgré les interventions des élus CGT lors du dernier CTL, par rapport au projet initial. Il démontre, simulation à l'appui, que dans le cadre d'un déplacement le jour même à Clermont-Ferrand à partir d'Aurillac, l'utilisation de la voiture personnelle se justifie du fait des horaires des trains et du refus de la direction de rembourser la nuitée précédente. Concernant Toulouse il conviendrait de distinguer les déplacements vers Toulouse-centre et Toulouse-ENFiP. Pour ces derniers un trajet le jour même est parfois réalisé par certains collègues à condition de pouvoir utiliser leur véhicule personnel.

M. JOUVE n'envisage pas de modifier la note départementale mais se déclare prêt à examiner toutes les demandes de remboursement qui justifierait d'y déroger. Si le nombre de demande de dérogations acceptées devait être important il serait bon, à ce moment-là de modifier cette note.

***Les élus CGT incitent tous les collègues qui s'estimeraient lésés pour la prise en charge de leurs déplacements à d'une part solliciter la direction pour un examen de leur situation, et, d'autre part à transmettre cette demande aux élus CGT en CTL.***

M. HINDERSCHID (CGT) demande où en est, quant à la faisabilité, le projet de création de places de parking le long du bâtiment de la direction.

M. MORICEAU n'espère pas de dotation exceptionnelle pour la réalisation de ce projet avant l'année prochaine.

M. WAY (CGT), concernant le télétravail, demande si les collègues peuvent toujours candidater. Il lui semble nécessaire d'apporter cette précision compte-tenu des informations contradictoires apportées par la direction lors du CTL et de la CAP des cadres A.

Mme GIGUET précise que l'expérimentation n'est pas finie, qu'il n'y a pas d'appel à de nouvelle candidature mais que chaque agent intéressé par ce mode d'organisation du travail peut se signaler auprès de la direction qui étudiera ces candidatures lors de la généralisation du télétravail

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

Vos élus CGT au CTL

Daniel HINDERSCHID, Luc WAY, José TEUILLIERAS, Laurent VEYLET



***Déclaration liminaire  
des représentant-es CGT Finances Publiques du Cantal  
au CTL du 21 novembre 2017***

Nous sommes, aujourd'hui, convoqués pour émettre un deuxième avis sur le dispositif d'entraide des SPF.

Le seul suspense est de savoir si, après avoir rompu le dialogue social à 16h05 lors du dernier CTL, vous allez, monsieur le Président, le reprendre aujourd'hui à 14h15.

Car sur la question à l'ordre du jour vous ne pouvez pas attendre, des organisations syndicales, une autre position que celle exprimée au précédent CTL conforme aux prises de positions de nos organisations au plan national. Cette position est notamment motivée par les menaces que fait courir ce dispositif sur nos emplois et missions à plus ou moins long terme.

Pour nous la vraie solution consisterait à implanter les emplois nécessaires pour que ce service fonctionne, ce n'est pas l'orientation choisie par la Direction générale, preuve en est des suppressions d'emplois programmées pour le département en 2018 (7 emplois dont 1 A+, 3 B, 1 B géomètre, 2 C). Que dire de l'avenir qu'on nous réserve lorsque l'on sait qu'il reste plus de 18 000 emplois à supprimer dans les 4 années à venir soit proportionnellement une vingtaine par an pour le Cantal.

Il paraît peu probable qu'un département comme le nôtre puisse amortir un tel volume de suppressions sans que cela n'ait de conséquence sur les structures et les missions. Nous vous demandons de nous informer sur les transformations du réseau que vous envisagez.

Ce chantier a déjà débuté et se poursuit en 2018 notamment par la création des CSRH et la fermeture de la trésorerie de Montsalvy déjà validée par le ministre, reste à trancher l'avenir de la trésorerie de Laroquebrou pour laquelle nous restons vigilants et mobilisés.

La CGT combat et combattra tous ces projets néfastes qui sont à l'encontre de ce que l'on peut attendre d'un service public de proximité.



# Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales  
Pour un syndicalisme de conquêtes sociales  
Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

<p><b>SECTION :</b></p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> Actif    <input type="checkbox"/> Stagiaire <input type="checkbox"/> Retraité</p> <p><b>Je souhaite m'abonner à :</b></p> <p><input type="checkbox"/> <i>la Nouvelle Vie Ouvrière</i></p> <p><b>Facultatif</b></p> <p>&gt; <b>Pour les agents A et A+</b> Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres &amp; Techniciens)</p> <p><input type="checkbox"/> OUI    <input type="checkbox"/> NON</p> <p>L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire. La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.</p>	<p><b>NOM :</b> ..... <b>Prénom :</b> .....</p> <p><b>Date de naissance :</b> .. / .. / .....</p> <p><b>Catégorie :</b> ..... <b>Grade :</b> ..... <b>Echelon :</b> .....</p> <p><b>Filière fiscale</b> <input type="checkbox"/>    <b>Filière publique</b> <input type="checkbox"/></p> <p><b>Adresse administrative :</b></p> <p>..... ..... ..... .....</p> <p><b>Adresse pour l'envoi de la presse :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Adresse administrative : <input type="checkbox"/> Adresse personnelle (préciser) :</p> <p>..... ..... ..... .....</p> <p><b>Tél. :</b> .....</p> <p><b>Mel :</b> .....</p> <p>.....</p> <p><b>Date :</b> .. / .. / ..... <b>Signature :</b></p>
<p>RESERVÉ À LA SECTION</p> <p>Saisie <b>CoGiTiel</b> par la section</p> <p>le: .. / .. / .....</p>	
<p>Date de réception au bureau national le: .. / .. / .....</p>	